



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2^E CYCLE

Aix-Marseille Université - AMU

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Pour le Hcéres² :

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

MASTER DROIT FISCAL

Établissement

Aix-Marseille Université – AMU

Présentation de la formation

Le master Droit fiscal d'Aix-Marseille Université (AMU) est une formation comprenant un tronc commun en première année et quatre parcours en deuxième année : Fiscalité personnelle et du patrimoine ; Fiscalité européenne et internationale ; Droit des finances publiques et de la fiscalité ; Douane. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Faculté de Droit et de science politique (FDSP).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Au niveau local, la formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques stratégiques de l'établissement. Deux projets de la formation ont été retenus dans le cadre d'A*Midex (Académie d'excellence ; pépinières d'excellence). Le master Droit fiscal s'inscrit dans le prolongement de la licence Droit. Cette mention est assez rare en France et participe de l'originalité de l'offre de formation juridique d'AMU. Elle permet aux étudiants en première année de suivre un tronc commun d'enseignements à dominante financière, et en deuxième année, de se spécialiser en fonction de leurs perspectives professionnelles. Les enseignements ouvrent sur une certaine interdisciplinarité avec l'intervention d'historien, publiciste, économiste ou encore gestionnaire.

L'ouverture internationale du master Droit fiscal est inégale selon les parcours. Elle est plus particulièrement marquée dans les parcours Fiscalité européenne et internationale et Douane par des interventions de chercheurs invités européens et internationaux. Aucun partenariat spécifique n'est relevé.

Les modalités de l'adossement à la recherche sont ordinaires au regard de ce qui est attendu d'un master. Un mémoire de recherche évalué et crédité est inséré dans chacun des parcours. En complément, le suivi de journées d'études animées est proposé aux étudiants.

Après l'obtention de leur master, les étudiants peuvent s'inscrire en doctorat s'ils souhaitent poursuivre leur recherche, notamment au sein du Centre d'études fiscales et financières (CEFF -UR 891-). On regrettera ici l'absence d'éléments chiffrés permettant d'apprécier le taux de poursuite en doctorat.

La formation entretient des relations structurantes avec le monde socio-économique. Le master permet une pré-professionnalisation de ses étudiants par des stages. Le parcours Douane a renforcé ce lien avec les professionnels par une ouverture en alternance en 2021.

Par ailleurs, de nombreux enseignements sont assurés par des professionnels. On note une réelle volonté d'adapter le master aux besoins socio-économiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le contenu pédagogique proposé par la formation est cohérent avec les compétences visées. La première année de master s'inscrit ainsi dans le prolongement de la licence en droit. Elle est destinée, de manière classique, à reprendre le socle de compétences et connaissances fondamentales dans les matières financières avec une spécialisation en

droit fiscal. La deuxième année se veut plus opérationnel et adaptée aux emplois visés (approfondissement de la matière fiscale, mises en situation professionnelles, rencontre de praticiens...). L'objectif visé, d'adaptabilité aux emplois potentiels et de connaissance de ces derniers, est parfaitement assuré par les différentes unités d'enseignement proposées aux étudiants. Par ailleurs, les concours et examens auxquels la formation prépare font l'objet d'ateliers spécifiques. Le programme de la maquette paraît cohérent, adapté aux besoins du monde socioéconomique avec un spectre large et opérationnel de la matière fiscale.

La formation diversifie partiellement ses méthodes pédagogiques afin de favoriser la réussite de ses étudiants, le cas échéant en participant aux actions prévues par A*Midex. Deux projets ont été retenus l'un a été retenu au titre de l'académie d'excellence, l'autre au titre de pépinière d'excellence. La formation reste avec des modalités d'enseignement classiques. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques minimales et utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement des langues étrangères et en langue étrangère. En première et deuxième année, 40 heures d'anglais sont proposées par année, complétées d'heures en laboratoire de langue. Quelques cours en droit fiscal permettent aux étudiants de certains parcours d'avoir quelques connaissances sur les systèmes étrangers.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas particulièrement adaptés aux publics de la formation continue.

Hors le parcours Douane, les différentes formations ne sont pas ouvertes en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive et s'organise pour le rester. Les dispositifs d'information sur la formation permettent d'en assurer l'attractivité, confirmée par la très forte hausse du nombre de candidatures. La mention a connu une augmentation de ses effectifs (108 étudiants en 2018-2019 contre 130 étudiants en 2020-2021) et remplit globalement ses capacités d'accueil en première année. La mention bénéficie d'une bonne notoriété et visibilité ayant abouti en 2021 à l'ouverture d'un nouveau parcours en 2021 Douane. Le taux de réussite est élevé, conforme à une formation sélective. Les cas de non validation ne sont toutefois pas expliqués Des enquêtes sur le devenir des étudiants sont fournies avec un taux correct d'insertion professionnelle à 30 mois (81,3 %). Toutefois, il peut être noté que moins de la moitié des personnes enquêtées n'a donné une réponse (44,7 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie des moyens nécessaires à sa mise en oeuvre.

Chaque année, la mention Droit fiscal dispose d'un poste de professeur invité pour la tenue de conférences et de colloques. La démarche d'amélioration continue n'est pas assez structurée. Elle repose sur un conseil de perfectionnement mis en place depuis 2018-2019 mais une unique séance a fait l'objet d'un compte rendu. Ce dernier demeure trop sibyllin pour en déduire les améliorations possibles.

Conclusion

Points forts

- Une réelle adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire ;
- Une offre de formation diversifiée et complète en matière fiscale.

Points faibles

- Insuffisance de l'internationalisation de la mention ;
- Une démarche d'amélioration continue à mieux structurer ;
- Non représentativité des enquêtes de suivi du devenir des étudiants.

Recommandations

- Fournir à l'avenir des éléments permettant d'apprécier la réussite et le devenir des diplômés de manière qualitative.
- Nouer davantage de liens avec des formations à l'étranger.
- Mieux formaliser le suivi des décisions du conseil de perfectionnement.